

RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00288

Numéro SIREN : 491 321 766

Nom ou dénomination : SOFIE

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2020 sous le numéro de dépôt 2201

Greffe du tribunal de commerce de Coutances



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 21/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/2201

Déposant :

Nom/dénomination : SOFIE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 491 321 766

N° gestion : 2006 B 00288

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>SOFIE</u>										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1</u> <u>2</u>																								
Adresse de l'entreprise <u>AVENUE D'OCHSENFURT 50211 COUTANCES CEDEX</u>										Durée de l'exercice précédent * <u>1</u> <u>2</u>																								
Numéro SIRET* <u>4 9 1 3 2 1 7 6 6 0 0 0 1 7</u>										Néant ☐ *																								
										Exercice N clos le, <u>3 1 1 1 2 2 0 1 9</u>																								
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3														
Capital souscrit non appelé (I)										AA																								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB					AC																			
		Frais de développement *								CX					CQ																			
		Concessions, brevets et droits similaires								AF					AG																			
		Fonds commercial (1)								AH					AI																			
		Autres immobilisations incorporelles								AJ					AK																			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL					AM																			
										AN					AO																			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AP					AQ																			
		Constructions								AR					AS																			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AT					AU					52 603 29 628														
		Autres immobilisations corporelles								AV					AW																			
		Immobilisations en cours								AX					AY																			
		Avances et acomptes								CS					CT																			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CU					CV					10 000 750														
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations								BB					BC																			
		Créances rattachées à des participations								BD					BE																			
		Autres titres immobilisés								BF					BG																			
		Prêts								BH					BI					82 540														
Autres immobilisations financières *								BJ					BK					52 603 10 112 917																
								BL					BM																					
								BN					BO																					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements								BP					BQ																			
		En cours de production de biens								BR					BS																			
		En cours de production de services								BT					BU																			
		Produits intermédiaires et finis								BV					BW																			
		Marchandises								BX					BY					17 700 76 540														
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BZ					CA					4 885 366														
		Clients et comptes rattachés (3)*								CB					CC																			
		Autres créances (3)								CD					CE																			
		Capital souscrit et appelé, non versé								CF					CG					892 709														
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)								CH					CI					5 623														
DIVERS	Disponibilités								CJ					CK					17 700 5 860 238															
									CL					CM																				
									CN					CO					16 043 458															
									CP					CQ																				
									CR					CS					21 240															
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *								CW					CX																				
	TOTAL (III)								CY					CZ																				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								DA					DB																				
	Primes de remboursement des obligations (V)								DC					DD																				
	Écarts de conversion actif * (VI)								DE					DF																				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										DG					DH					15 973 156														
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					CP					(3) Part à plus d'un an :					CR					21 240				
Clause de réserve de propriété : *										Immobilisations :					Stocks :					Créances :														



②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		SOFIE		Exercice N		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000 000)	DA	8 000 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	453				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD	286 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	342 272				
	Report à nouveau	DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	190 098				
	Subventions d'investissement	DJ					
Provisions réglementées *	DK						
	TOTAL (I)	DL	8 818 824				
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	TOTAL (II)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	480 000				
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR	480 000				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	41 383				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 302 852				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	28 695				
	Dettes fiscales et sociales	DY	111 169				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
	Autres dettes	EA	5 190 232				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB					
	TOTAL (IV)	EC	6 674 332				
	Ecart de conversion passif *	(V)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 973 156				
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC				
		Écart de réévaluation libre	ID				
		Réserve de réévaluation (1976)	IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 427 713					
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SOFIE						Néant ☐		*	
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	biens *		FD		FE		FF		
	Production vendue services*		FG	729 996	FH		FI	729 996	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	729 996	FK		FL	729 996	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ	6 589	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	736 585	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	80 713	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	16 563	
	Salaires et traitements*						FY	394 473	
	Charges sociales (10)						FZ	174 459	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements*						GA	26 101
		- dotations aux provisions						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	20	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	692 330	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	44 255		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	5 835	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 201	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	7 036		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	87 061	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	87 061	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(80 025)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(35 770)		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2020

Désignation de l'entreprise <u>SOFIE</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 578	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 578	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	46 742	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	46 742	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(38 164)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(264 032)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	752 198	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	562 100	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	190 098	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	5 835	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	5 790	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9	A7		
	(13) dont cotisations facultatives Madelin A7	A8		
	(13) dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REMBOURSEMENT INTERETS MORATOIRES TAXES S/SALAIRES 2016 -2017			8 578	
AMENDES		2 732		
REGULARISATION TAXE S/SALAIRES 2015/2016/2017		35 602		
REGULARISATION CVAE 2018		8 408		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



- A N N E X E -

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le total est de 15 973 Milliers d'Euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 190 Milliers d'Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence en date du 31/03/2020.

La présentation adoptée se décompose en quatre parties qui font chacune l'objet d'un chapitre :

Chapitre I	- Principes, règles et méthodes comptables
Chapitre II	- Notes sur le bilan
Chapitre III	- Notes sur le compte de résultat
Chapitre IV	- Autres informations.

Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels, et sont présentés avec le rattachement de la position au 31 décembre 2018 afin de permettre des comparaisons.

NOTA : les montants figurant dans le présent document sont exprimés en Milliers d'Euros (à l'exception de la note 15, 18 et 21 qui sont en euro).

Evènements significatifs de l'exercice

Néant

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances

Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie et venir impacter nos performances économiques au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) :

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) a été supprimé au 01/01/2019 et remplacé par un allègement des charges sociales employeurs

- CHAPITRE I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base ci-après :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- **Les participations, autres titres immobilisés et les valeurs mobilières de placement.** La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- **Les créances** sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- **Les dettes** sont valorisées à leur valeur nominale.

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances

Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

CHAPITRE II - NOTES SUR LE BILAN**ACTIF****NOTE 1A – IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2018	Mouvements de l'exercice	Au 31/12/19
Titres de Participation	10 001	0	10 001
Dépréciation	0	0	0
Montants nets	10 001	0	10 001

Les autres immobilisations financières sont de 83 K€.

NOTE 1B -IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Néant.

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**2A Valeurs brutes**

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2018	Acquisitions Créations	Virements de poste à poste	Apports, cessions et mises hors service	Au 31/12/19
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	82	0	0	0	82
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
Avances et acomptes (immobilisations corporelles)	0	0	0	0	0
TOTAL VALEURS BRUTES	82	0	0	0	82

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

2B Amortissements des Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2018	Dotations de l'exercice	Apports	Reprises de l'exercice	Au 31/12/19
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages industriels	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	27	26	-	0	53
TOTAL	27	26	0	0	53

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

ANNEXE -Arrêté des comptes 2019

- 5 -

2C Méthodes et durées d'amortissement pratiquées

Les méthodes et les durées d'amortissements ont été harmonisées au 01/01/2016

Libellé	N° de compte amortissement	Type	Durée	coefficients	Taux
Terrains					
Agencements Aménagement des terrains	281201	linéaire	10		10
Constructions					
Constructions	281312	linéaire	30		3.33
Installations générales	281351	linéaire	10		10
Agencet Aménag des constructions	281352	linéaire	10		10
Agencet Aménag des constructions/sol autrui	281450	linéaire	10		10
Installations techniques matériels et outillages industriels					
Machines et matériels classiques	281541	linéaire	10		10
Appareils de mesure et de test	281542	linéaire	5		20
Matériel électronique	281543	linéaire	5		20
Machines Matériel à cde numérique	281544	linéaire	7		14.29
Matériel de manutention	281545	linéaire	7		14.29
Machine et matériel d'occasion	281546	linéaire	5		20
Matériel informatique de production	281549	linéaire	5		20
Outillage Industriel	281551	linéaire	5		20
Agencements, aménagements matériel et outillage	281571	linéaire	5		20
Autres immobilisations corporelles					
Matériel de Transport	281821	linéaire	5		20
Matériel de transport d'occasion	281822	linéaire	4		25
Matériel et machine de bureau	281831	linéaire	5		20
Matériel Micro informatique	281832	linéaire	5		20
Matériel informatique autre	281833	linéaire	5		20
Mobilier	281841	linéaire	10		10

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

NOTE 3 - STOCKS ET EN-COURS

Néant.

NOTE 4 - AVANCES, ACOMPTES ET CREANCES

(en milliers d'euros)	Montants Nets	Dont effets à recevoir	Dont entreprises liées	Dont factures à établir	Dont montants à plus d'1 an
Avances et acomptes versés sur commandes	0				0
Créances clients comptes rattachés	77	0	73	0	21
Autres créances (exploitation et hors exploitation)	4 885	0	428	0	0

Le montant net « autres créances » de 4 885 K€ est composé de :

- 4 451 K€ de créance d'IS
- 428 K€ de créances ELVIA (compte courant+intérêts compte courant)
- 4 K€ de créances fiscales (TVA + CVAE)
- 2 K€ de créances diverses

NOTE 5 – DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le montant de **893 K€** ne comprend pas d'effets remis à l'encaissement.

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

PASSIF

NOTE 6 - CAPITAUX PROPRES**Tableau de variation des capitaux propres**

(En milliers d'euros)

Capital	8 000
Prime d'apport	0
Réserve légale	286
Réserves réglementées	
Autres réserves	342
Report à nouveau	
Subventions d'investissements	
Provisions réglementées	

CAPITAUX PROPRES APRES REPARTITION AU 31/12/2018 :	8 629
---	--------------

Variations 2019

Capital	
Prime d'émission	
Réserve légale	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Résultat de l'exercice	190
Variation des provisions réglementées	
Subventions d'investissements	

CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITION AU 31/12/2019 :	8 819
---	--------------

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
 Siège social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
 Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

NOTE 7 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2018	Utilisations	Reprises Sans Objet	Dotations	Au 31/12/19
Garanties données aux clients et risques techniques	-	-	-	-	-
Marges négatives	-	-	-	-	-
Litiges	-	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provision pour Impôts	-	-	-	-	-
Autres Provisions	480	0	-	-	480
TOTAL	480	0	-	-	480

Les autres provisions correspondent aux engagements hors bilan au bénéfice de la société SILLIA VL.

✓ 480 K€ de provision relative à l'engagement FDES SILLIA VL

La dette de SILLIA VL au 31 décembre 2017 envers le FDES s'élève à 880 k€. Le produit net de la cession de la ligne de production de SILLIA VL située à VENISSIEUX sera affecté au remboursement de cette dette. Il est estimé à ce jour à 400 k€ ce qui conduit à une provision d'un montant de 480 k€.

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

NOTE 8 – DETTES

(en milliers d'euros)	Dont Montant brut	Dont		Dont		
		à 1 an au plus	Supérieur à 1 an	Effets à payer	Entreprises liées	Charges à payer
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0			
Emprunts et Dettes auprès des Etablissements de Crédits	41	20	22			2
Emprunts et Dettes Financières diverses	525	300	225			
Comptes courants yc intégration fiscale	5 968	5 968	0		5 190	
Avances et Acomptes reçus sur commande	0	0	0			
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	29	29	0		6	0
Dettes Fiscales et Sociales	111	111	0			67
Dettes sur Immobilisations et Comptes Rattachés	0	0	0			
TOTAL	6 674	6 428	247	0	5 195	65

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
 Siège social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
 Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

CHAPITRE III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 9 - CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTABLE

Le chiffre d'affaires de **730 K€** correspond à la facturation faite à ELVIA PCB, des frais d'animation groupe supportés par SOFIE.

(en milliers d'euros)	C.A. France		C.A Export		TOTAL	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
TOTAL	801	730	0	0	801	730
% Répartition	100%	100%	0%	0%	100%	100%
% variation versus Année Précédente	N/A	-9%	N/A	N/A	N/A	-9%

NOTE 10 - CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont de 692 K€.

Elles sont composées des éléments suivants :

- salaires et charges sociales : 568 K€
- impôts et taxes : 17 K€
- frais de fonctionnement : 81 K€
- dotations aux amortissements : 26K€.

L'effectif est le suivant :

SOFIE SAS	31/12/2018	31/12/2019	Moyenne 2019
agents de Maitrise	0	0	0
Employés et Techniciens	0	0	0
Ouvriers	0	0	0
Total	3	3	3

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances

Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

NOTE 11 - PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le résultat financier est déficitaire de 80 K€.

Les charges financières sont de 87 K€, elles se ventilent de la façon suivante :

- ✓ 78 K€ d'intérêts sur emprunts, obligations et comptes courants
- ✓ 9 K€ de commissions d'engagement BPI

Les produits financiers sont de 7 K€, ils se ventilent de la façon suivante :

- ✓ 1 K€ d'intérêts reçus BPI
- ✓ 6 K€ d'intérêts de compte courant Elvia PCB.

NOTE 12 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 38 K€.

Les charges exceptionnelles sont de 47 K€, elles se ventilent de la façon suivante :

- ✓ 44 K€ Régularisation de la taxe sur les salaires 2015 et CVAE
- ✓ 3 K€ d'amendes fiscales

Les produits exceptionnels sont de 9 K€, ils se ventilent de la façon suivante :

- ✓ 9 K€ Remboursements TS + Interets Moratoires

NOTE 13 – VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

La société SOFIE est en déficit fiscal.

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

NOTE 14 – CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)		Au 31/12/19
Nature des charges à payer		Montant
Marchandises, approvisionnements et autres charges externes fournisseurs non facturés fin d'exercice		19
Emprunts et Dettes Financières Diverses		1
Salaires et assimilés à payer fin d'exercice		42
Charges sociales à payer		17
Taxes sur salaires à payer		2
Autres taxes à payer		6
Immobilisations à payer fin d'exercice		0
TOTAL DES CHARGES A PAYER		87

PRODUITS A RECEVOIR (en milliers d'euros)		Au 31/12/19
Nature des produits à recevoir		Montant
Etat produit a recevoir		0
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR		0

CHARGES CONTATEES D'AVANCE (en milliers d'euros)		Au 31/12/19
Nature		Montant
Charges d'Exploitation		6
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		6

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

CHAPITRE IV - AUTRES INFORMATIONS -**NOTE 15 – ACTIONNARIAT**

En application des dispositions réglementaires et légales sur les Sociétés Commerciales se rapportant au recensement désormais obligatoire des « salariés - actionnaires », il est rappelé qu'à la clôture de l'exercice, aucune action de la Société ne faisait l'objet d'une gestion collective et n'était détenue par le personnel de la Société dans un tel plan.

ACTIONNARIAT SOFIE SAS	Au 31/12/19	
	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	217 996	36,70 €
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	0	0,00 €
Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	0	0,00 €
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	217 996	36,70 €

NOTE 16 – ECART DE CONVERSION

Néant.

Note 17 – ELEMENTS HORS BILAN

Néant

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

NOTE 18 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La dette actuarielle sur les indemnités de départ à la retraite est calculée en fonction de l'ancienneté, des rémunérations et probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- Taux d'actualisation utilisé 0.77 %
- Taux de rotation du personnel 1.00 %
- Taux de croissance des salaires 0.30 % hors inflation
- Taux d'inflation 0.50 %
- Table mortalité INSEE 2011

La dette actuarielle s'élève à 7 320 €.

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances

Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

NOTE 19 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

% DETENTION	ELVIA PCB
31/12/2018	100.00%
31/12/2019	100.00%

31/12/2019	ELVIA PCB
Forme juridique	SAS
Capital social	4 088
Capitaux propres	13 969
Chiffre d'affaires	28 180
Résultat Exploitation	350
Résultat net	883

TOTAL DU BILAN ACTIF	27 241
Dont : Actif immobilisé	11 829
Actif circulant	15 359
dont : Liquidités	1 410
dont : compte courant	4 684
Compte de régularisation	54

TOTAL DU BILAN PASSIF	27 241
Dont : Fonds propres	13 969
Provisions	1 134
Dettes financières	5 799
dont Compte Courant	932
Autres dettes	6 333
Compte de régularisation	6

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances

Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

NOTE 20 – CONSOLIDATION

SOFIE est la société consolidante du groupe.

NOTE 21 – INTEGRATION FISCALE

La société SOFIE est la société mère d'un groupe d'intégration fiscale constitué avec la SAS ELVIA PCB (à compter du 1^{er} janvier 2011), la SAS AP LITHOS (à compter du 1^{er} janvier 2011), la SAS BREE (à compter du 1^{er} janvier 2014), la SAS CIRETEC (à compter du 1^{er} janvier 2014) et la SAS PLANTIN (à compter du 1^{er} janvier 2018).

La prise en charge par la société mère de l'impôt sur les sociétés au taux normal, fait naître à son profit une créance sur la filiale égale au montant de l'impôt qu'elle aurait dû acquitter en l'absence d'intégration. Cet impôt est calculé après déduction des déficits et crédits d'impôts auxquels elles auraient pu prétendre.

L'économie d'impôt, ou le supplément d'impôt, réalisé par le groupe sera égal à la différence entre le cumul des impôts qui aurait dû être payé par les sociétés du groupe et l'impôt effectivement acquitté par la société mère. Cette économie d'impôt ou supplément d'impôt appartiendra définitivement à la société mère.

Le résultat fiscal d'ensemble du groupe ressort avec un déficit de 1 898 657 euros venu s'imputer sur le déficit antérieur. L'intégration fiscale a généré un gain d'impôt de 264 032 euros dans la SAS SOFIE, société mère du groupe.



SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances

Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

GREFFE

SOFIE

*Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 8.000.000 €
Siège social : Avenue d'Ochsenfurt*

50200 COUTANCES

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2019**

ALTONEO AUDIT

Commissaire aux Comptes

143 rue de Paris
53000 LAVAL

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes

26 route de Coutances
50350 DONVILLE LES BAINS

A l'Assemblée Générale de la société SOFIE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **société SOFIE** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 31 mars 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.

517

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ✓ Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner plus particulièrement la valeur d'inventaire des titres de participation. Nous avons vérifié leur caractère raisonnable et leur cohérence par rapport aux situations financières des filiales et des perspectives d'activités prévisionnelles.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 29 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article L. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

M

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LAVAL et à DONVILLE LES BAINS,
Le 5 Juin 2020

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ALTONEO AUDIT



C. TOMINE

IN EXTENSO SECAG



JM. YVER

JY. MERCIER



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

SOFIE

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	82 230	52 603	29 628	55 729
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	82 230	52 603	29 628	55 729
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	10 000 750		10 000 750	10 000 750
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	82 540		82 540	80 019
TOTAL immobilisations financières :	10 083 290		10 083 290	10 080 769
ACTIF IMMOBILISÉ	10 165 520	52 603	10 112 917	10 136 498
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	94 240	17 700	76 540	83 640
Autres créances	4 885 366		4 885 366	4 972 172
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 979 605	17 700	4 961 905	5 055 812
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	892 709		892 709	655 572
Charges constatées d'avance	5 623		5 623	5 531
TOTAL disponibilités et divers :	898 333		898 333	661 103
ACTIF CIRCULANT	5 877 938	17 700	5 860 238	5 716 915
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

16 043 458

70 303

15 973 156

15 853 413



Bilan Passif

SOFIE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 8 000 000	8 000 000	8 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	453	453
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	286 000	268 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	342 272	3 973
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	190 098	356 299
TOTAL situation nette :	8 818 824	8 628 726
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	8 818 824	8 628 726
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	480 000	480 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	480 000	480 000
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		149 993
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41 383	60 330
Emprunts et dettes financières divers	1 302 852	1 597 062
TOTAL dettes financières :	1 344 235	1 807 384
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 695	28 664
Dettes fiscales et sociales	111 169	104 427
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 190 232	4 804 213
TOTAL dettes diverses :	5 330 096	4 937 303
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	6 674 332	6 744 688
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	15 973 156	15 853 413



Compte de Résultat (Première Partie)

SOFIE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	729 996		729 996	801 000
Chiffres d'affaires nets	729 996		729 996	801 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			6 589	8
PRODUITS D'EXPLOITATION			736 585	801 008
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			80 713	74 007
TOTAL charges externes :			80 713	74 007
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			16 563	12 817
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			394 473	378 536
Charges sociales			174 459	163 179
TOTAL charges de personnel :			568 932	541 714
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			26 101	24 954
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			26 101	24 954
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			20	25
CHARGES D'EXPLOITATION			692 330	653 517
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			44 255	147 492

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SOFIE

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	44 255	147 492
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	5 835	12 573
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 201	1 183
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7 036	13 756
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	87 061	136 308
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	87 061	136 308
RÉSULTAT FINANCIER	(80 025)	(122 551)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(35 769)	24 940
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 578	63 884
Produits exceptionnels sur opérations en capital		100
Reprises sur provisions et transferts de charges		333 000
	8 578	396 984
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 742	9 559
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		333 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	46 742	342 559
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(38 164)	54 425
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(264 032)	(276 934)
TOTAL DES PRODUITS	752 198	1 211 748
TOTAL DES CHARGES	562 100	855 449
BÉNÉFICE OU PERTE	190 098	356 299

ANNEXE -Arrêté des comptes 2019

- 1 -

- ANNEXE -

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le total est de 15 973 Milliers d'Euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 190 Milliers d'Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence en date du 31/03/2020.

La présentation adoptée se décompose en quatre parties qui font chacune l'objet d'un chapitre :

Chapitre I	- Principes, règles et méthodes comptables
Chapitre II	- Notes sur le bilan
Chapitre III	- Notes sur le compte de résultat
Chapitre IV	- Autres informations.

Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels, et sont présentés avec le rappel de la position au 31 décembre 2018 afin de permettre des comparaisons.

NOTA : les montants figurant dans le présent document sont exprimés en Milliers d'Euros (à l'exception de la note 15, 18 et 21 qui sont en euro).

Evènements significatifs de l'exercice

Néant

Evènements postérieurs à la clôture

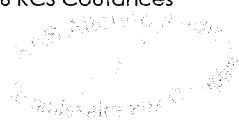
La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances

Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49



Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie et venir impacter nos performances économiques au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) :

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) a été supprimé au 01/01/2019 et remplacé par un allègement des charges sociales employeurs

- CHAPITRE I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base ci-après :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- **Les participations, autres titres immobilisés et les valeurs mobilières de placement.** La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- **Les créances** sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- **Les dettes** sont valorisées à leur valeur nominale.

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances

Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

Société soumise à la
procédure de la loi
n° 2004-57 du 18 janvier 2004
relative aux sociétés
d'économie mixte

ANNEXE -Arrêté des comptes 2019

- 3 -

CHAPITRE II - NOTES SUR LE BILAN

ACTIF

NOTE 1A – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2018	Mouvements de l'exercice	Au 31/12/19
Titres de Participation	10 001	0	10 001
Dépréciation	0	0	0
Montants nets	10 001	0	10 001

Les autres immobilisations financières sont de 83 K€.

NOTE 1B -IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Néant.

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2A Valeurs brutes

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2018	Acquisitions Créations	Virements de poste à poste	Apports, cessions et mises hors service	Au 31/12/19
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	82	0	0	0	82
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
Avances et acomptes (immobilisations corporelles)	0	0	0	0	0

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances

Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

COUVERTURE
COUTANCES
COUTANCES



ANNEXE -Arrêté des comptes 2019

- 4 -

TOTAL VALEURS BRUTES	82	0	0	0	82
-----------------------------	-----------	----------	----------	----------	-----------

2B Amortissements des Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2018	Dotations de l'exercice	Apports	Reprises de l'exercice	Au 31/12/19
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages industriels	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	27	26	-	0	53
TOTAL	27	26	0	0	53

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
 Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
 Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49



ANNEXE -Arrêté des comptes 2019

- 5 -

2C Méthodes et durées d'amortissement pratiquées

Les méthodes et les durées d'amortissements ont été harmonisées au 01/01/2016

Libellé	N° de compte amortissement	Type	Durée	coefficients	Taux
Terrains					
Agencements Aménagement des terrains	281201	linéaire	10		10
Constructions					
Constructions	281312	linéaire	30		3.33
Installations générales	281351	linéaire	10		10
Agencet Aménag des constructions	281352	linéaire	10		10
Agencet Aménag des constructions/sol autrui	281450	linéaire	10		10
Installations techniques matériels et outillages industriels					
Machines et matériels classiques	281541	linéaire	10		10
Appareils de mesure et de test	281542	linéaire	5		20
Matériel électronique	281543	linéaire	5		20
Machines Matériel à cde numérique	281544	linéaire	7		14.29
Matériel de manutention	281545	linéaire	7		14.29
Machine et matériel d'occasion	281546	linéaire	5		20
Matériel informatique de production	281549	linéaire	5		20
Outillage Industriel	281551	linéaire	5		20
Agencements, aménagements matériel et outillage	281571	linéaire	5		20
Autres immobilisations corporelles					
Matériel de Transport	281821	linéaire	5		20
Matériel de transport d'occasion	281822	linéaire	4		25
Matériel et machine de bureau	281831	linéaire	5		20
Matériel Micro informatique	281832	linéaire	5		20
Matériel informatique autre	281833	linéaire	5		20
Mobilier	281841	linéaire	10		10

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances

Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

LES ECHANGES
COUTANCES

ANNEXE -Arrêté des comptes 2019

- 6 -

NOTE 3 - STOCKS ET EN-COURS

Néant.

NOTE 4 - AVANCES, ACOMPTES ET CREANCES

(en milliers d'euros)	Montants Nets	Dont effets à recevoir	Dont entreprises liées	Dont factures à établir	Dont montants à plus d'1 an
Avances et acomptes versés sur commandes	0				0
Créances clients comptes rattachés	77	0	73	0	21
Autres créances (exploitation et hors exploitation)	4 885	0	428	0	0

Le montant net « autres créances » de 4 885 K€ est composé de :

- 4 451 K€ de créance d'IS
- 428 K€ de créances ELVIA (compte courant+intérêts compte courant)
- 4 K€ de créances fiscales (TVA + CVAE)
- 2 K€ de créances diverses

NOTE 5 – DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le montant de 893 K€ ne comprend pas d'effets remis à l'encaissement.

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances

Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 21/07/2020 à 16h15:03
N° de dépôt - 2020/2201 / 491321766

ANNEXE -Arrêté des comptes 2019

- 7 -

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

21/07/2020 16:15:03
N° de dépôt - 2020/2201 / 491321766



PASSIF**NOTE 6 - CAPITAUX PROPRES****Tableau de variation des capitaux propres**

(En milliers d'euros)

Capital	8 000
Prime d'apport	0
Réserve légale	286
Réserves réglementées	
Autres réserves	342
Report à nouveau	
Subventions d'investissements	
Provisions réglementées	

CAPITAUX PROPRES APRES REPARTITION AU 31/12/2018 :	8 629
---	--------------

Variations 2019

Capital	
Prime d'émission	
Réserve légale	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Résultat de l'exercice	190
Variation des provisions réglementées	
Subventions d'investissements	

CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITION AU 31/12/2019 :	8 819
---	--------------

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
 Siège social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
 Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

21/07/2020
 17h45
 COUTANCES (France)

ANNEXE -Arrêté des comptes 2019

- 9 -

NOTE 7 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2018	Utilisations	Reprises Sans Objet	Dotations	Au 31/12/19
Garanties données aux clients et risques techniques	-	-	-	-	-
Marges négatives	-	-	-	-	-
Litiges	-	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provision pour Impôts	-	-	-	-	-
Autres Provisions	480	0	-	-	480
TOTAL	480	0	-	-	480

Les autres provisions correspondent aux engagements hors bilan au bénéfice de la société SILLIA VL.

✓ 480 K€ de provision relative à l'engagement FDES SILLIA VL

La dette de SILLIA VL au 31 décembre 2017 envers le FDES s'élève à 880 k€. Le produit net de la cession de la ligne de production de SILLIA VL située à VENISSIEUX sera affecté au remboursement de cette dette. Il est estimé à ce jour à 400 k€ ce qui conduit à une provision d'un montant de 480 k€.

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
AU REGISTRE
DU COMMERCE

ANNEXE -Arrêté des comptes 2019

- 10 -

NOTE 8 – DETTES

(en milliers d'euros)	Dont Montant brut	Dont		Dont		
		à 1 an au plus	Supérieur à 1 an	Effets à payer	Entreprises liées	Charges à payer
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0			
Emprunts et Dettes auprès des Etablissements de Crédits	41	20	22			2
Emprunts et Dettes Financières diverses	525	300	225			
Comptes courants yc intégration fiscale	5 968	5 968	0		5 190	
Avances et Acomptes reçus sur commande	0	0	0			
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	29	29	0		6	0
Dettes Fiscales et Sociales	111	111	0			67
Dettes sur Immobilisations et Comptes Rattachés	0	0	0			
TOTAL	6 674	6 428	247	0	5 195	65

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances

Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

Imprimé par
SOFIE - Société par Actions Simplifiée
Coutances - France



NOTE 9 - CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTABLE

(en milliers d'euros)	C.A. France		C.A Export		TOTAL	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
TOTAL	801	730	0	0	801	730
% Répartition	100%	100%	0%	0%	100%	100%
% variation versus Année Précédente	N/A	-9%	N/A	N/A	N/A	-9%

NOTE 10 - CHARGES D'EXPLOITATION

Elles sont composées des éléments suivants :

- salaires et charges sociales : 568 K€
- impôts et taxes : 17 K€
- frais de fonctionnement : 81 K€
- dotations aux amortissements : 26K€.

L'effectif est le suivant :

SOFIE SAS	31/12/2018	31/12/2019	Moyenne 2019
agents de Maitrise	0	0	0
Employés et Techniciens	0	0	0
Ouvriers	0	0	0

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
 Siège social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
 Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49



ANNEXE -Arrêté des comptes 2019

- 12 -

Total	3	3	3
-------	---	---	---

NOTE 11 - PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le résultat financier est déficitaire de 80 K€.

Les charges financières sont de 87 K€, elles se ventilent de la façon suivante :

- ✓ 78 K€ d'intérêts sur emprunts, obligations et comptes courants
- ✓ 9 K€ de commissions d'engagement BPI

Les produits financiers sont de 7 K€, ils se ventilent de la façon suivante :

- ✓ 1 K€ d'intérêts reçus BPI
- ✓ 6 K€ d'intérêts de compte courant Elvia PCB.

NOTE 12 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 38 K€.

Les charges exceptionnelles sont de 47 K€, elles se ventilent de la façon suivante :

- ✓ 44 K€ Régularisation de la taxe sur les salaires 2015 et CVAE
- ✓ 3 K€ d'amendes fiscales

Les produits exceptionnels sont de 9 K€, ils se ventilent de la façon suivante :

- ✓ 9 K€ Remboursements TS + Interets Moratoires

NOTE 13 – VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

La société SOFIE est en déficit fiscal.

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

COUILLON
COUTANCES



ANNEXE -Arrêté des comptes 2019

- 13 -

NOTE 14 – CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)	Au 31/12/19
Nature des charges à payer	Montant
Marchandises, approvisionnements et autres charges externes fournisseurs non facturés fin d'exercice	19
Emprunts et Dettes Financières Diverses	1
Salaires et assimilés à payer fin d'exercice	42
Charges sociales à payer	17
Taxes sur salaires à payer	2
Autres taxes à payer	6
Immobilisations à payer fin d'exercice	0
TOTAL DES CHARGES A PAYER	87

PRODUITS A RECEVOIR (en milliers d'euros)	Au 31/12/19
Nature des produits à recevoir	Montant
Etat produit a recevoir	0
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	0

CHARGES CONTATEES D'AVANCE (en milliers d'euros)	Au 31/12/19
Nature	Montant
Charges d'Exploitation	6
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
 Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
 Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

Signature
Comptable aux Comptes

CHAPITRE IV - AUTRES INFORMATIONS -**NOTE 15 – ACTIONNARIAT**

En application des dispositions réglementaires et légales sur les Sociétés Commerciales se rapportant au recensement désormais obligatoire des « salariés - actionnaires », il est rappelé qu'à la clôture de l'exercice, aucune action de la Société ne faisait l'objet d'une gestion collective et n'était détenue par le personnel de la Société dans un tel plan.

ACTIONNARIAT SOFIE SAS	Au 31/12/19	
	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	217 996	36,70 €
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	0	0,00 €
Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	0	0,00 €
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	217 996	36,70 €

NOTE 16 – ECART DE CONVERSION

Néant.

Note 17 – ELEMENTS HORS BILAN

Néant

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
Tel : +33(0)2 33 76 32 00 – Fax : +33(0)2 33 76 32 49



NOTE 18 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

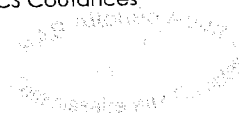
La dette actuarielle sur les indemnités de départ à la retraite est calculée en fonction de l'ancienneté, des rémunérations et probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- Taux d'actualisation utilisé 0.77 %
- Taux de rotation du personnel 1.00 %
- Taux de croissance des salaires 0.30 % hors inflation
- Taux d'inflation 0.50 %
- Table mortalité INSEE 2011

La dette actuarielle s'élève à 7 320 €.

SOIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49



ANNEXE -Arrêté des comptes 2019

- 16 -

NOTE 19 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

% DETENTION	ELVIA PCB
31/12/2018	100.00%
31/12/2019	100.00%

31/12/2019	ELVIA PCB
Forme juridique	SAS
Capital social	4 088
Capitaux propres	13 969
Chiffre d'affaires	28 180
Résultat Exploitation	350
Résultat net	883

TOTAL DU BILAN ACTIF	27 241
Dont : Actif immobilisé	11 829
Actif circulant	15 359
dont : Liquidités	1 410
dont : compte courant	4 684
Compte de régularisation	54

TOTAL DU BILAN PASSIF	27 241
Dont : Fonds propres	13 969
Provisions	1 134
Dettes financières	5 799
dont Compte Courant	932
Autres dettes	6 333
Compte de régularisation	6

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
 Siege social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
 Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49

Coutances
 2020/2021



[Signature]

NOTE 20 – CONSOLIDATION

SOFIE est la société consolidante du groupe.

NOTE 21 – INTEGRATION FISCALE

La société SOFIE est la société mère d'un groupe d'intégration fiscale constitué avec la SAS ELVIA PCB (à compter du 1^{er} janvier 2011), la SAS AP LITHOS (à compter du 1^{er} janvier 2011), la SAS BREE (à compter du 1^{er} janvier 2014), la SAS CIRETEC (à compter du 1^{er} janvier 2014) et la SAS PLANTIN (à compter du 1^{er} janvier 2018).

La prise en charge par la société mère de l'impôt sur les sociétés au taux normal, fait naître à son profit une créance sur la filiale égale au montant de l'impôt qu'elle aurait dû acquitter en l'absence d'intégration. Cet impôt est calculé après déduction des déficits et crédits d'impôts auxquels elles auraient pu prétendre.

L'économie d'impôt, ou le supplément d'impôt, réalisé par le groupe sera égal à la différence entre le cumul des impôts qui aurait dû être payé par les sociétés du groupe et l'impôt effectivement acquitté par la société mère. Cette économie d'impôt ou supplément d'impôt appartiendra définitivement à la société mère.

Le résultat fiscal d'ensemble du groupe ressort avec un déficit de 1 898 657 euros venu s'imputer sur le déficit antérieur. L'intégration fiscale a généré un gain d'impôt de 264 032 euros dans la SAS SOFIE, société mère du groupe.

SOFIE - Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
 Siège social : Avenue d'Oschenfurt- 50211 COUTANCES CEDEX - France – 491 321 766 RCS Coutances
 Tel : +33(0)2 33 76 32 00 - Fax : +33(0)2 33 76 32 49



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 19 Juin 2020**TEXTE DES RESOLUTIONS****Première résolution**

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par un bénéfice de 190 098 Euros.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par un bénéfice de 1 034 274 Euros et des capitaux propres de 20 589 512 Euros.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 190 098 Euros, de la façon suivante :

Réserves légales	9 505 euros
Autres réserves	180 593 euros

Le poste « Réserve Légale » s'élève ainsi à 295 505 euros contre 286 000 euros précédemment.

Le poste « Autres réserves » s'élève ainsi à 522 865 euros contre 342 272 euros précédemment.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, conformément à la loi, constate, l'absence de versement de dividende au cours des trois derniers exercices.

SOFIE SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
Siège social : avenue Ochsenfurt 50200 Coutances
491 321 766 RCS COUTANCES

Cinquième résolution

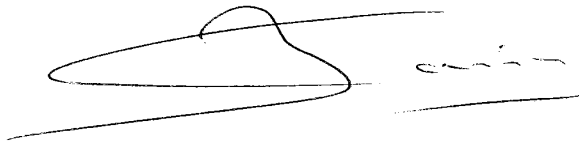
L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions ou opérations relevant des articles L 227-10 du Nouveau Code de Commerce, constate l'absence de convention.

Septième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir analysé l'exercice 2019 écoulé et plus particulièrement le résultat d'exploitation Consolidé du groupe ELVIA PCB, décide de fixer la rémunération variable brute de M CASSIN président à 0 K€.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt, partout où besoin sera, prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.



SOFIE SAS

**Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
Siège social : avenue Ochsenfurt 50200 Coutances
491 321 766 RCS COUTANCES**

SOFIE SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €
Siège social : Avenue d'Ochsenfurt – 50200 COUTANCES
491 321 766 R.C.S. COUTANCES

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 19 JUIN 2020**

L'an 2020, le 19 juin à 14 heures 00 minute,

Mesdames, Messieurs les associés de la société SOFIE,
Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000 €, divisé en 217 996 actions de 36.70 Euros
chacune,

Tous dénommés et domiciliés dans la feuille de présence dont il sera parlé ci-après,

Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, sur convocation faite par le
Président, suivant lettre adressée le 04 juin 2020 à chacun des associés, à l'effet de délibérer sur
l'ordre du jour suivant :

- Rapport des Commissaires aux comptes, sur les comptes sociaux et Consolidés de l'exercice
clos le 31 décembre 2019 ;
- Discussion et approbation desdits comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L
227-10 du Nouveau Code de Commerce ;
- Pouvoirs pour les formalités
- Questions diverses.
 - o Rémunération variable brute du Président Bruno CASSIN

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par chaque associé en entrant en séance.

L'Assemblée Générale procède à la constitution de son Bureau.

Elle est présidée par Monsieur Bruno CASSIN, Président.

Les fonctions de scrutateur sont remplies par Monsieur Patrick PRIVE, membre de l'assemblée et
ayant accepté.

Le Président désigne comme Secrétaire Monsieur Olivier PITRAYES qui accepte et prend place au
Bureau en cette qualité.

Le Bureau se trouvant ainsi régulièrement constitué, le Président déclare la séance ouverte et donne
connaissance à l'assemblée de la feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau et
qui permet de constater que 7 associés présents ou représentés, possédant 215 930 actions sur les
217 996 composants le capital social.

Le quorum légal, soit 85% des actions ayant le droit de vote pour les résolutions relevant de la
compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire, étant atteint, le Président déclare que l'assemblée
est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président remercie de leur présence Monsieur Jean-Yves MERCIER et Monsieur Jean-Max YVER tous deux représentant la SA IN EXTENSO SECAG, commissaires aux comptes. Monsieur Cédric TOMINE du cabinet ALTONEO, Co-Commissaire aux comptes est excusé pour son absence.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée les pièces suivantes :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés le 04 juin 2020 ;
- La copie et avis de réception de la lettre recommandée adressée au Commissaire aux comptes le 04 juin 2020 ;
- La feuille de présence de l'assemblée, à laquelle sont annexés 2 pouvoirs ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2019 des comptes sociaux d'une part et des comptes consolidés d'autre part ;
- Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux ;
- Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions ou opérations relevant des articles L 227-10 du Nouveau Code de commerce ;
- Le rapport de gestion du Président des comptes sociaux d'une part et des comptes consolidés d'autre part
- Le texte du projet des résolutions présentées à l'assemblée ;
- La liste des associés nominatifs ;
- Un exemplaire des statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par le Code de commerce qui doivent être communiqués à l'assemblée ont pu être mis à disposition au siège social dans un délai de 7 jours fixé par l'article 16 et par l'article 19 des statuts de la société.

Le Président fait connaître à l'assemblée que la société n'a reçu, émanant de ses associés, aucune demande d'inscription à l'ordre du jour de projet de résolutions.

Sur l'invitation de Monsieur le Président, il est successivement donné lecture à l'assemblée de l'ordre du jour et du rapport de gestion.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

Aucun associé ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Première résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par un bénéfice de 190 098 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par un bénéfice de 1 034 274 Euros et des capitaux propres de 20 589 512 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 190 098 Euros, de la façon suivante :

Réserves légales	9 505 euros
Autres réserves	180 593 euros

Le poste « Réserve Légale » s'élève ainsi à 295 505 euros contre 286 000 euros précédemment.

Le poste « Autres réserves » s'élève ainsi à 522 865 euros contre 342 272 euros précédemment.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, conformément à la loi, constate, l'absence de versement de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions ou opérations relevant des articles L 227-10 du Nouveau Code de Commerce, constate l'absence de convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir analysé l'exercice 2019 écoulé et plus particulièrement le résultat d'exploitation Consolidé du groupe ELVIA PCB, décide de fixer la rémunération variable brute de M CASSIN président à 0 K€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Septième résolution

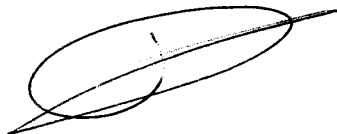
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt, partout où besoin sera, prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

.....

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 17 heures 30 minute.

Le Scrutateur



Le Secrétaire



Le président

